



Nîmes, le 26 janvier 2009

À Monsieur l'Inspecteur d'académie
DDSDEN
58, rue Rouget-de-Lisle
30031 Nîmes Cedex

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, j'ai l'honneur de vous informer que le SE-UNSA envisage de déposer un préavis de grève.

Il portera sur les sujets généraux suivants :

- le mouvement des enseignants du premier degré dans le département du Gard.

Modalités du mouvement 2009.

- le dialogue social pour préserver et améliorer les garanties collectives.

Mise en place de réelles conditions pour que les élus du personnel puissent assurer leur mandat tant en terme de groupes de travail et de documents préparatoires que du fonctionnement de la CAPD.

Je vous remercie par avance de m'informer de la date à laquelle vous recevrez la délégation du SE-UNSA pour établir le calendrier de négociation préalable prévu par la réglementation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'académie, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Gilles Téna,

Secrétaire départemental du SE-UNSA